

# Un soutien pour l'économie locale

Mardi a eu lieu le lancement officiel de l'Opération collective de modernisation du commerce et de l'artisanat (OCMCA). Ce programme, porté par la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN), est amené à soutenir l'activité économique au travers d'actions collectives et d'aides directes.

Un premier conventionnement a été signé à l'issue du premier comité de pilotage, deux autres suivront. Les chambres consulaires, commerce et métiers, étaient représentées ainsi que la Région Nouvelle Aquitaine et l'Union des professionnels du Pays de Nay. L'État, au travers du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce, est aussi partenaire.

## Un salon professionnel en vue

Dans sa présentation, François Gonet, chargé de développement économique pour la Communauté de communes, a rappelé les longues étapes qui ont précédé ce lancement. Dès 2011, les premiers jalons étaient posés au travers d'un diagnostic qui faisait remarquer la surreprésentation des grandes et moyennes surfaces, la bonne représentation du tissu artisanal, les nouvelles



Mardi dernier a eu lieu le lancement de l'Opération collective de modernisation du commerce et de l'artisanat. PHOTO M. C.

attentes des habitants. Il s'agissait de créer les conditions favorables au maintien et au développement de l'économie locale.

Un salon professionnel, renforcé par un focus sur l'emploi et la formation, est prévu, des écrans numériques seront proposés ainsi que des cartes de fidélisation. Un programme de signalétique économique et touristique est mené par la Communauté de communes du Pays de Nay.

**Mireille Caillé**

## EN CHIFFRES

Le partenariat est composé comme suit : 300 000 euros d'aides directes (150 000 euros, État ; 120 000 euros, CCPN ; 30 000 euros, Région) et 650 000 euros d'actions collectives (325 000 euros, CCPN ; 110 000 euros, Région ; 45 000 euros, communes, etc.). Une réunion sera organisée par la CCI, le 19 septembre à 19 heures, au siège de la CCPN, expliquera les modalités et les critères d'attribution.

Sud. Ouest. 07/09/18